

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-347-1
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-M-347 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME
D'AIDE À CERTAINES ENTREPRISES SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 23 avril 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2024-M-347-1 modifiant le règlement numéro 2022-M-347 établissant un programme d'aide à certaines entreprises sous forme de crédit de taxes.

Le présent règlement a pour objet :

- D'apporter certaines modifications au règlement numéro 2022-M-347 quant à :
 - La durée du programme (article 3);
 - La valeur totale de l'aide (article 5);
 - Les immeubles visés (article 8);
 - Les conditions d'admissibilités au programme (article 11);
 - Le crédit de taxes (article 12);
 - La description du crédit de taxes (article 14);
 - La procédure de demande d'aide financière (article 16).

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 23 avril 2024 » et à l'hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 24 avril 2024.

Anny Després, greffière adjointe